

FACTURE N° 5080171

N/REF : 8/08/2025 14H46 C:024059 I:35175
V/REF : OSMIL807352738
V/Email reçu le Vendredi 08/08/2025 à 14H46

SELON DEVIS N° 5080003

IMMEUBLE : 4,6,8,10,12 GLYCINES
4,6,8,10,12 ALLEE DES GLYCINES
38170 SEYSSINET PARISSET

FONCIA GRENOBLE

**15, RUE LESDIGUIERES
B.P.343
38013 GRENOBLE CEDEX 01**

Fontaine, le 18 Aout 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 4 GLYCINES -3E ETAGE M.RENESSON TEL*0610437000*

MOTIF : Votre accord sur notre devis n° 5080003 du 01/08/2025 d un montant de
927,96 TTC

Donneur d'ordre : Mme J LOIODICE

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Recherche de fuite en partie privative.

AFFICHAGE COUPURE D'EAU GENERALE 48H AVANT LE DEBUT DES TRAVAUX
INTERVENTION DEPUIS LE LOGEMENT DE M.RENESSON AU 3EME ETAGE - INT 2
COUPURE D'EAU GENERALE
REPLACEMENT DE LA COLONNE EN GALVA DU SOL AU PLAFOND PAR DU MULTICOUCHE
DIAM 32
REMISE EN EAU DU BATIMENT
CONTROLE BON ETANCHEITE
NETTOYAGE ET REPLI CHANTIER

NOUS NE PRENONS PAS EN CHARGE LES EMBELLISSEMENTS

NOTRE INTERVENTION DU 14/08/2025

OBSERVATIONS : AH LCOMPTER Email envoyé le 18/08/25 à 11H07 Mme J LOIODICE

AH TT Email envoyé le 01/08/25 à 14H34 Mme J LOIODICE

AH TT Email envoyé le 01/08/25 à 14H33 Mme R GANEL

POUR INFO:

M.RENESSON SOUHAITE QU'ON CHANGE LA COLONNE D'ALIMENTATION ET
D'EVACUATION ENTRE CHEZ LUI ET LE 2EME ETAGE. VOIR AVEC FONCIA S'ILS
SONT OK, SI C'EST LE CAS PREVOIR DE VOIR LE LGT DU 2EME ETAGE
GAUCHE, NOM SUR LA PORTE M.ROBERT.

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

FACTURE N° 5080171

ATTENTION: L'INTERVENTION DE RECHERCHE DE FUITE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT

En effet, nous ne possédons pas le plan de l'installation et de ce fait nous agissons par sondages et recherches successives.
La durée de l'intervention est fonction de l'accessibilité au réseau de distribution (présence des occupants, facilité d'accès aux gaines techniques, réseau encastré ou apparent, ...) et de la distance entre la fuite et le lieu de la présence d'eau.
Ainsi, ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions / déplacements que nous arrivons à déterminer l'origine exacte de la fuite.

=====			
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	P.U. HT	
1,00	Travaux conformes au DEVIS en référence	843,60	843,60
Quantité	Fournitures - Mises en oeuvre	P.U. HT	
1,00	Mise en oeuvre de véhicule spécialisé	51,27	51,27
TOTAL H.T.			894,87
T.V.A. a 10,00%			89,48
TOTAL T.T.C.En EURO			<u>984,35</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.
Valeur en votre règlement au 30 Septembre 2025
Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros
TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN